

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE DELIVRANCE
DE CERTIFICAT DE QUALIFICATION .**

NIVEAU 1 **2** (cocher 1 ou 2)

IDENTITE ET ADRESSE DU DEMANDEUR :

Madame, Monsieur (rayer la mention inutile)

Nom de famille :

Nom d'usage :

Prénom (s)

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Département ou pays de naissance :

Adresse personnelle :

Numéro, voie :

Code postal :

Commune :

Téléphone (facultatif) :

Adresse électronique (facultatif) :

Conformément au décret n° 2005-1124 du 06 septembre 2005, fixant la liste des enquêtes administratives, votre demande donnera lieu à la consultation des traitements automatisés de données personnelles mentionnés à l'article 230-6 du code de procédure pénal.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés ci dessus,

Fait à :

Le :

Signature du demandeur :

Merci d'envoyer ce formulaire, complété et accompagné des documents listés ci-après, à l'adresse suivante :

Préfecture de l'Aube – SIDPC
2 rue Pierre Labonde
CS20372
10025 Troyes cedex

DEMANDE DE CERTIFICAT DE QUALIFICATION – NIVEAU 1

(document valable 5 ans)

Documents à fournir à la préfecture de votre lieu de résidence

1ère demande:

- photocopie recto verso de la carte nationale d'identité en cours de validité
- un justificatif de domicile de moins de trois mois
- une attestation de fin de stage de niveau 1, datant de moins de 5 ans et délivrée par un organisme de formation agréé par le ministère de l'intérieur
- une attestation de réussite à l'évaluation des connaissances datant de moins de 5 ans correspondant au niveau 1
- la preuve de la participation du demandeur au montage ou au tir de 3 spectacles pyrotechniques sur une période maximale de 5 ans précédant sa demande. Ces spectacles doivent comporter des articles pyrotechniques classés dans les catégories 4 ou T2 (lieux et dates précises)

Renouvellement:

- photocopie recto verso de la carte nationale d'identité en cours de validité
- un justificatif de domicile de moins de trois mois
- certificat de qualification de niveau 1 en cours de validité
- la preuve de la participation du demandeur au montage ou au tir de 3 spectacles pyrotechniques sur une période maximale de 5 ans précédant sa demande. Ces spectacles doivent comporter des articles pyrotechniques classés dans les catégories 4, K4 ou T2 (lieux et dates précises)

DEMANDE DE CERTIFICAT DE QUALIFICATION – NIVEAU 2

(document valable 2 ans)

Documents à fournir à la préfecture de votre lieu de résidence

1ère demande:

- photocopie recto verso de la carte nationale d'identité en cours de validité
- un justificatif de domicile de moins de trois mois
- certificat de qualification de niveau 1 datant de plus de 1 an
- une attestation de fin de stage de niveau 2, datant de moins de 5 ans et délivrée par un organisme de formation agréé par le ministère de l'intérieur
- une attestation de réussite à l'évaluation des connaissances datant de moins de 5 ans correspondant au niveau 2
- la preuve de la participation du demandeur au montage ou au tir de 3 spectacles pyrotechniques sur une période maximale de 2 ans précédant sa demande. Ces spectacles doivent comporter des articles pyrotechniques classés dans les catégories 4ou T2 (lieux et dates précises)

Renouvellement:

- photocopie recto verso de la carte nationale d'identité en cours de validité
- un justificatif de domicile de moins de trois mois
- certificat de qualification de niveau 2 en cours de validité
- la preuve de la participation du demandeur au montage ou au tir de 3 spectacles pyrotechniques sur une période maximale de 2 ans précédant sa demande. Ces spectacles doivent comporter des articles pyrotechniques classés dans les catégories 4, K4 ou T2 (lieux et dates précises)